

**Bureau du 15 septembre 2003**

**Décision n° B-2003-1657**

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Location et entretien de vêtements de travail pour les directions de la voirie et de la propreté - Autorisation de signer un marché de prestations de services**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 4 septembre 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2003-1382 en date du 2 juin 2003, le Bureau a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 58 à 60 du code des marchés publics pour l'attribution de marchés de prestations de services concernant la location et l'entretien de vêtements de travail pour les directions de la voirie et de la propreté.

Conformément à l'article 53 du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 1er août 2003, a classé première l'offre de l'entreprise Anett Rhône-Alpes pour un montant de 810 977,99 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président de la Communauté urbaine pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Vu les articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles 33, 39, 45, 53 et 58 à 60 du code des marchés publics ;

Vu la délibération du conseil de Communauté n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

Vu sa décision n° B-2003-1382 en date du 2 juin 2003 ;

Vu le procès-verbal d'analyse des offres de la commission permanente d'appel d'offres en date du 1er août 2003 ;

**DECIDE**

**1° - Autorise** monsieur le président à signer le marché pour la location et l'entretien de vêtements de travail pour les directions de la voirie et de la propreté et tous les actes contractuels s'y référant, avec l'entreprise Anett Rhône-Alpes pour un montant de 810 977,99 € TTC.

**2° - Imputations financières :**

- compte 0 606 360 : entretien,
- compte 0 613 530 : location,
- fonction 822 : voirie,
- fonction 813 : propriété.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,